



PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt et trois et le 28 février à 18 heures 30,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, MOUREN Sylvie, BERNARD Myriam, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DEYE Manuel, DURAND Thierry, BONO Vicente, HOLIET Samuel, AKLA Mohammed, VARCIN Alexandre.

Absents excusés : Mmes ROBERT Carole, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, M. CHAMBRE Emmanuel.

Procurations : Mme ROBERT Carole a donné procuration à M. Gilles GONCALVES.

M. GONCALVES Gilles a été désigné Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

LA SEANCE EST OUVERTE à 18 H 30.

Mme le Maire procède à l'appel des conseillers et annonce les procurations.
Le quorum est atteint.
M. Gilles GONCALVES est désigné secrétaire de séance.
Le procès-verbal du 7 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire propose de rajouter 2 points non urgents à l'ordre du jour :

POINT N°8 : Tarifs coupes Affouagères

POINT N°9 : Recrutement CDD

Accepté à l'unanimité.

POINT N°1 : COMPTE-RENDU DE DELEGATION

Madame le Maire rend compte des délégations qu'elle a exercées.

1-1 LOCATION

Madame le Maire n'a pas exercé sa délégation.

1-2 CONCESSIONS FUNERAIRES

Madame le Maire n'a pas exercé sa délégation.

1-3 DROIT DE PREEMPTION

Madame le Maire a renoncé au droit de préemption pour 1 dossier :

- M. WALTHER Dieter pour la parcelle AD 457, 1 avenue Arthur Roux.

POINT N°2 : Compte administratif

M. Gilles GONCALVES préside la séance pour le compte administratif.
Mme le Maire présente les comptes.



REALISE

2022

	Recettes	Dépenses	Résultat
Section Fonctionnement	2 366 318,65	1 837 646,46	528 672,19
Section Investissement	1 98 919,30	275 252,24	-76 332,94
TOTAL	2 565 237,95	2 112 898,70	452 339,25

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
1 837 646,46		2 366 318,65	
Chapitre		13 Atténuation de charges	97 162,91
11 Charges à caractère général	575 988,12	70 Produits de services	131 749,01
12 Charges de personnel	1 018 562,47	73 Impôts et taxes	1 141 136,85
14 Atténuation de produits	7 599,00	74 Dotations et participations	476 880,49
65 autres charges gestion courante	187 789,15	75 Autres produits gestion courante	128 330,33
66 Charges financières	10 500,72	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	77 Produits exceptionnels	16 345,85
68 Dotation au provisions	500,00	78 Reprises sur amortissement	0,00
22 Dépenses imprévues fonctionne	0,00	42 opération d'ordre entre section	14 443,00
23 Virement à la section d'investiss	0,00		
42 opération d'ordre entre section	36 707,00	report solde exécution 2021	360 270,21

SECTION INVESTISSEMENT

Montant total dépenses investissement		Montant total recettes investissement	
275 252,24		198 919,30	
13 subventions d'investissement	0,00	10 dotation fonds divers et réserve:	23 252,92
15 Provisions pour risques et charg	0,00	1068 dotations fonds divers réserve	0,00
16 Remboursement d'emprunts	66 598,53	13 subventions d'investissement	48 711,26
18 Compte de liaison	0,00	16 emprunts et dettes assimilées	0,00
19 différences sur réalisation d'imm	0,00	21 immobilisations corporelles	0,00
20 immobilisation incorporelles	17 977,80	22 immobilisations reçues en affect:	0,00
21 immobilisation corporelles	168 330,17	23 immobilisation en cours	0,00
10	7 902,74	26 particip et créances rattachées	0,00
22 Immobilisation reçues en affecta	0,00	27 autres immobilisations financière:	0,00
23 Immobilisation en cours	0,00	28 amortissement des immobilisati	0,00
26 Participation et créances rattach	0,00	21 virement de fonctionnement	0,00
27 autres immobilisation	0,00	024 produits des cessions	0,00
40 opération d'ordre entre section	14 443,00	040 opération d'ordre entre section	36 707,00
41 opération patrimoniales	0,00	041 opération d'ordre patrimoniale	0,00
45 total des opérations pour cpt tier:	0,00	165 cautions	1438,03
		report solde exécution 2021	88 810,09
report solde exécution 2020	0		

Les clés de ce résultat sont :

- Un maîtrise budgétaire rigoureuse
- Un suivi analytique de tous les budgets
- Des travaux faits en interne
- Des devis comparatifs au plus juste
- Une optimisation des remplacements
- La recherche de subventions
- Une organisation optimisée et adaptée des temps de travail tout en permettant de mieux concilier vie professionnelle et vie privée
- Un travail de concertation permanent qui permet d'ajuster les actions

18 h 37 : arrivée de M. Akla.

Mme le Maire présente l'évolution de la capacité d'autofinancement.

AUTOFINANCEMENT NET				
	2019	2 020	2 021	2 022
Autofinancement brut	315585,85	558258,1	360270,21	528672,19
Déficit du budget investissement	-33 825	-149 234		-76 333
excédent du budget investissement			88810,09	
Reste à réaliser dépenses	32 924	4 932	19 204	8 155
Reste à réaliser recettes				
Annuités des emprunts de l'année n+1	102531	75775	65782	64090
Autofinancement net	146 306	328 316	275 284	380 094
provision H2P Reversement subvention	90000	90000	45000	
	56 306	238 316	230 284	380 094

Un excédent de fonctionnement qui permet les investissements prévus en 2023.

Mme le Maire quitte l'assemblée pendant le vote.

Voté à l'unanimité.

POINT N°3 : Compte de gestion

Mme le Maire propose d'approuver le compte de gestion 2022, qui n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

Voté à l'unanimité.

POINT N°4 Affectation du résultat

Le résultat de fonctionnement 2022 est excédentaire de 528 672.19 €.

Le résultat d'investissement 2022 est déficitaire de 76 332.94 €.

Madame le Maire propose d'affecter 452 339.25 € en fonctionnement, et 76 332.94 € en investissement afin de couvrir le déficit.

Voté à l'unanimité.

POINT N°5 : Vote des taux d'imposition

Madame le Maire rappelle les taux d'imposition 2022 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 49.69%.

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 99.72%.

Elle propose de maintenir ces taux pour 2023.

Voté à l'unanimité.

POINT N°6 : Vote du budget primitif 2023

Madame le Maire présente le budget primitif.

Les orientations budgétaires 2023

Le budget 2023 est voté dans un contexte inflationniste important et dans un contexte financier toujours contraint, où il nous est demandé de faire toujours plus avec moins de moyens.

C'est donc un budget qui cherche le juste équilibre afin de rester au plus proche des préoccupations des Malijaiens tout en répondant aux enjeux environnementaux et réglementaires.

La ligne de conduite s'inscrit toujours dans une concertation et une analyse des besoins.

Les projets inscrits au budget 2023 sont issus du travail des différents groupe de travail et des diagnostics.

La maîtrise budgétaire, la recherche de subventions, le choix des projets ont porté leur fruit en dégageant une épargne nette de 380 000 euros ce qui permet d'activer les projets d'investissement.

En 2023, le levier fiscal ne sera pas activé

La priorité est donnée à la pérennisation des services aux familles, aux projets de sécurisation, aux projets en lien aux enjeux environnementaux et aux projets qui favorisent le vivre ensemble.

LE BUDGET PRINCIPAL 2023

Les Dépenses de fonctionnement :

⇒ Le budget 2023 prévoit une provision de 100 500 euros correspondant à une reconstitution de la provision budgétaire.

⇒ Il prévoit également une provision pour dépenses imprévues de 10 000 euros.

Il prévoit la souscription d'un prêt relais pour financer la réalisation du projet de l'espace famille. Projet subventionné à 56 % par la DETR, La région, et le SDJE.

Un virement à la section d'investissement pour couvrir les projets programmés soit 369 804.94 €

⇒ **Les charges à caractère général**

Evolution	2020	2021	2022	BP 2023
	473 000	543 734	575 988	684 584 €

Les charges à caractère général supportent les charges de structure et les frais fixes tels que l'électricité, le carburant, les assurances...), Ces charges sont impactées par l'augmentation des prix de l'énergie.

Un juste équilibre qui s'inscrit par :

⇒ **Maintien des budgets de fonctionnement pour les écoles**

	Fonctionnement (hors personnel)	Projet exceptionnel (hors travaux)	Intervention de l'école de musique
Ecole élémentaire	9550 €	Equipement : tableau 605 euros	4900 €
Ecole Maternelle	5996 €	Sortie scolaire : 800 euros	4900 €

Avec des travaux prévus à hauteur de 28 000 €

- Dont Peinture d'une salle de classe
- Réparation du chauffage
- Changement du portail de l'école élémentaire
- Film occultant
- Remplacement des plexi skydomes

⇒ **Pérennisation des Services aux familles**

	Hors charges salariales – Budget de fonctionnement
ALSH	10 700 €
Club jeunes	14 400 €
Cantine	Aucune augmentation supportée par les familles malgré l'inflation 3 € le repas
Halte Garderie	Aucune augmentation

Avec des travaux hors entretien à la cantine /ALSH : 4 500 €
Réparation des circuits d'eau chaude
Changement store

⇒ **Maintien de l'enveloppe des services techniques pour les entretiens courant à hauteur de 171 000 euros**

C'est une enveloppe qui inclut : carburant, vêtements de travail, fourniture de petit équipement, location mobilière, les entretiens de bâtiments, de réseau, de terrain, de matériel, la maintenance et le nettoyage des locaux, entretien des bâtiments communaux, logements, écoles, le fleurissement....

Avec une Enveloppe supplémentaire pour travaux de voiries : 6 000 euros

Des enveloppes spécifiques sont affectées pour :

les frais d'avocat /frais contentieux	6 000 €
Changement nomenclature (logiciel)	8 000 €
L'entretien des forêts et affouage convention ONF	7 000 €
Mise en place des OLD (obligation légale de débroussaillage)	15 000 €
Travaux sur des logements et bâtiments communaux ; salle des sports,	4 000 €
Mise en place du marché hebdomadaire du Jeudi	3 400 €
Décoration du village	1 750 €
Réparation du panneau lumineux	1 750 €
Animation culture	800 €
Marché de Noël	15 000 €

⇒ **Les autres charges courantes**

- Subvention au CCAS : 15 000 euros
- Subvention aux associations : 36 200 euros

⇒ **Les charges du personnel**

	2020	2021	2022	BP 2023
Chapitre 12	960 325	955 821	1 018 562	905 000
Atténuation des charges	127 338	209 079	158 884	48 000
Montant total	832 987	746 742	859 678	857 000

La réorganisation du service enfance/jeunesse, la réorganisation du secrétariat, la gestion des temps de travail ont permis d'absorber la mise en place des 1607 h avec des temps de RTT ou des temps de répartition.

Les charges du personnel intègrent :

- Le passage à plein temps du poste de police municipale,
- Les emplois d'été,
- Un CAE à partir d'avril au service technique,
- Des CDD de remplacements pour les agents en arrêt maladie.

Les effectifs en équivalent temps plein au 1^{er} janvier 2023 se décline par service en ETP ainsi :

Service	2023
Administratif	5,20
Technique	7,00
Pôle enfance/jeunesse/entretien	10,22
Police municipale	1,00
TOTAL ETP	25,42

Les dépenses d'investissement

● RAR de 2022 : 8 154 € à la réparation d'une chaudière, panneaux de signalisation, aménagement chemin du Pesquier.

Façade et volet du château	32 000 €	
Chemin de Clastres	211 000 €	Dde subvention DETR
ERP Foyer culturel	26 600 €	Dde subvention DETR
Parking du château	43 000 €	Dde subvention DETR
Espace Intergénérationnel	835 000 €	Subvention accordée Nos communes d'abord FRAT : 200 000 DETR SDJE :
Changement coffret feux tricolores	7 500 €	
Déplacement des feux	2 600 €	
Remplacement ordinateur /aménagement bureau	12 000 €	
Enfouissement des réseaux SDE	25 000 €	
Achat de Matériel ST	1 000 €	
Achat de Barnum	3 000 €	
Achat tapis salle de sport	1 500 €	
Achat table salle des fêtes	1 500 €	

Recettes d'investissement

Des subventions à hauteur de 41 700 euros

Voté à l'unanimité.



BUDGET

2023

	Recettes	Dépenses	Résultat
Section Fonctionnement	2 287 989,25	2 287 989,25	0,00
Section Investissement	1 409 037,88	1 409 037,88	0,00
TOTAL	3 697 027,13	3 697 027,13	0,00

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
2 287 989,25		2 287 989,25	
Chapitre			
11 Charges à caractère général	684 584,31	13 Atténuation de charges	48 000,00
12 Charges de personnel	905 000,00	70 Produits de services	152 400,00
14 Atténuation de produits	10 000,00	73 Impôts et taxes	1 111 700,00
65 autres charges gestion courante	174 800,00	74 Dotations et participations	402 000,00
66 Charges financières	8 600,00	75 Autres produits gestion courante	118 300,00
67 Charges exceptionnelles	5 000,00	76 Produits financiers	0,00
68 Dotation aux provisions	100 500,00	77 Produits exceptionnels	2 000,00
22 Dépenses imprévues fonctionnement	10 000,00	78 Reprises sur amortissement	0,00
23 Virement à la section d'investissement	369 804,94	42 opération d'ordre entre section	1 250,00
42 opération d'ordre entre section	19 700,00	report solde exécution 2022	452 339,25

SECTION INVESTISSEMENT

Montant total dépenses investissement		Montant total recettes investissement	
1 409 037,88		1 409 037,88	
13 subventions d'investissement	0,00	10 dotation fonds divers et réserve:	23 000,00
15 Provisions pour risques et charges	0,00	1068 dotations fonds divers réserve	76 332,94
16 Remboursement d'emprunts	67 600,00	13 subventions d'investissement	41 700,00
18 Compte de liaison	0,00	16 emprunts et dettes assimilées	835 000,00
19 différences sur réalisation d'immobilisations	0,00	21 immobilisations corporelles	0,00
20 Immobilisation incorporelles	42 000,00	22 immobilisations reçues en affectation	0,00
21 Immobilisation corporelles	195 854,94	23 immobilisation en cours	0,00
10	8 000,00	26 participations et créances rattachées	0,00
22 Immobilisation reçues en affectation	0,00	27 autres immobilisations financières	0,00
23 Immobilisation en cours	1 018 000,00	28 amortissement des immobilisations	0,00
26 Participation et créances rattachées	0,00	21 virement de fonctionnement	369 804,94
27 autres immobilisations	0,00	024 produits des cessions	40 000,00
40 opération d'ordre entre section	1 250,00	040 opération d'ordre entre section	19 700,00
41 opérations patrimoniales	0,00	041 opération d'ordre patrimoniale	0,00
45 total des opérations pour compte tiers	0,00	165 cautions	3 500,00
report solde exécution 2022	76 332,94	report solde exécution 2022	

POINT N°7 : Vote de la subvention au CCAS

Madame le Maire propose de fixer la subvention du CCAS à 15000 €.

Voté à l'unanimité.

POINT N°8 : Tarifs coupes Affouagères

M. Thierry DURAND, adjoint délégué à l'environnement, expose que le tarif des coupes affouagères est actuellement de 80 € et qu'il est inchangé depuis de nombreuses années. Il propose de le fixer à 100 € à compter de l'année 2023.

M. Varcin adresse ses remerciements à M. Durand pour tout ce travail sur les coupes affouagères, car il sait que c'est un travail très lourd, et la commune a un beau patrimoine.

M. Akla explique qu'il n'est pas contre une augmentation de tarif, mais s'interroge sur l'aspect psychologique de ce tarif. Il propose 98 €. Sachant que le prix de 80 € correspond à environ un stère de bois coupé, l'assemblée décide de maintenir à 100 €.

Le conseil municipal vote le tarif de 100 € par 15 voix pour et 1 contre (M. Akla).

POINT N°9 : Recrutement CDD

Un agent du service administratif a fait valoir ses droits à la retraite au 30 avril 2023.

Afin de prendre le temps de réorganiser le service, Mme le Maire propose de recruter un CDD d'un an. Ce délai permettra de tester une nouvelle organisation des tâches avant de prendre une décision de recrutement d'un fonctionnaire.

Elle propose de créer un CDD à temps complet, rémunéré sur la base de l'indice majoré 382.

Voté à l'unanimité.

La Séance est levée à 19 H 30

La Présidente de Séance
Mme Sonia FONTAINE
Maire



Le Secrétaire de Séance
M. Gilles GONCALVES
1^{er} Adjoint au Maire

